N°363 – 1er novembre 2026

PAROISSE HEBDO

ÉDITO

LES SAINTS AU SECOURS DE NOS MORTS

En France, on fleurit les tombes à la Toussaint. On s'amuse parfois de voir confondus la fête des saints et le jour des morts. Cette confusion n'est pourtant pas si fausse. Il y a environ mille ans, saint Odilon, abbé de l'immense abbaye de Cluny, demanda à ses moines de faire mémoire de tous les défunts au lendemain de la Toussaint ; cet usage gagna progressivement toute l'Église et ancra de façon solide notre façon de prier pour le repos de l'âme de nos morts.

Durant ces deux jours de la Toussaint et du 2 novembre, nous contemplons « une foule immense » (Ap 7, 9), ceux qui sont arrivés, et nous prions pour ceux qui sont encore en chemin. Car l'Église est une seule famille : certains de ses membres marchent encore sur la terre, d'autres déjà morts achèvent leur purification, d'autres contemplent déjà Dieu face à face, et tous demeurent unis dans le Christ. Nos défunts ne sont pas si loin de nous ! Et notre charité ne doit pas s'arrêter à la grille du cimetière. L'Écriture nous enseigne en effet que prier pour eux est « une pensée sainte et pieuse » (2 M 12, 46).

C'est justement le sens de l'indulgence que l'Église accorde en ces jours. Le mot fait sourire : on pense aux trafics du XVIe siècle dénoncés par Luther et abolis par le concile de Trente. Rien ne s'achète, pourtant. Prenons un enfant qui brise une vitre en jouant au ballon. Son père lui pardonne de bon cœur ; la vitre n'en reste pas moins à remplacer. Il en va de même du péché : le pardon de Dieu efface la faute, mais le désordre qu'elle a causé, en nous et autour de nous, demande encore réparation, ici-bas ou au purgatoire. L'indulgence, c'est la famille qui paie la vitre : l'Église puise dans son trésor — les mérites du Christ et des saints — pour régler ce qui reste dû (Catéchisme de l'Église catholique, n° 1471-1479). Or nos défunts ne peuvent plus rien réparer eux-mêmes ; nous pouvons le demander pour eux. Voilà pourquoi l'indulgence de cette semaine ne profite qu'à eux : on ne la gagne pas pour soi, on la leur offre. Les saints du ciel et les vivants de la terre viennent ensemble au secours des morts.

Concrètement : chaque jour jusqu'au 8 novembre, visitez un cimetière et priez pour les défunts, ne serait-ce qu'en silence. Ce lundi 2 novembre, entrez dans une église pour y prier le Notre Père et le Credo. Les conditions habituelles — confession, communion, prière aux intentions du pape — sont rappelées plus bas. Ce dimanche après-midi, la bénédiction des tombes vous en offre peut-être l'occasion ?

Tous les saints de Dieu, priez pour nous ! Et que les âmes des fidèles défunts, par la miséricorde de Dieu, reposent en paix.

don Léonard

Maison Saint-Jean-Baptiste - 03 22 91 72 08 - stjeanbaptisteamiens@diocese-amiens.com
12 rue André - 80000 Amiens

DIMANCHE 1er NOVEMBRE - TOUSSAINT

- Bénédiction dans les cimetières (prière commune à la croix centrale, puis bénédiction individuelle des tombes) : 15h, La Madeleine, Saveuse et Longpré ; 15h30, Argœuves et Montières ; 16h, Dreuil (nouveau cimetière) et Renancourt ; 16h30, Dreuil (ancien cimetière).
- 15h30 -17 h : Confessions à la Cathédrale.
- 17 h : Vêpres et salut du Saint-Sacrement.
- 18 h : Messe à l'église Saint-Leu.

LUNDI 2 NOVEMBRE - COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS

18 h 30 : Messe à la Cathédrale. Nous y prierons plus particulièrement pour tous les défunts de la paroisse décédés cette année. Leurs noms seront lus pendant la messe.

PRIER POUR LES DÉFUNTS : L'INDULGENCE DE NOVEMBRE

Du 1er au 8 novembre, l'Église accorde chaque jour une indulgence plénière, applicable aux seules âmes du purgatoire, aux fidèles qui visitent un cimetière et y prient pour les défunts. Le 2 novembre, elle l'accorde aussi à ceux qui visitent une église ou un oratoire et y récitent le Notre Père et le Credo. Conditions habituelles : confession, communion, prière aux intentions du pape et détachement de tout péché.

VENDREDI 6 NOVEMBRE À 19h - MESSE DE LA SAINT-HUBERT

À la cathédrale, avec la Fédération des chasseurs de la Somme, les sonneurs de trompes de chasse et le grand orgue. Ouverture des portes à 18 h ; un contrôle aura lieu à l'entrée : venez en avance.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

- Jeudi 5 novembre, 19 h 15 : **Fraternité Notre-Dame**, pour les hommes, à la Maison paroissiale (12, rue André), petites fraternités (facultatif), 20 h topo ou témoignage, 20 h 45 dîner, 22 h Complies.
- Vendredi 6 novembre : **reprise des maraudes**, sous le patronage de saint Martin, jusqu'à fin avril. Préparation de la soupe et des sandwichs à partir de 15 h 30, distribution de 17 h à 18 h 30 depuis la rue Dusevel. Bonnets, écharpes, gants et couvertures peuvent être déposés à la cathédrale (chapelle Sainte-Marguerite) après la messe du dimanche. Renseignements : Maison paroissiale, 03 22 91 72 08.
- Samedi 7 novembre, 10 h : Parcours Saint-Jean-Baptiste, « Qu'est-ce que croire ? »
- Dimanche 8 novembre, 12 h 30 : déjeuner partagé à la Maison paroissiale.

DIMANCHE 8 NOVEMBRE - MESSE POUR LE GÉNÉRAL DE GAULLE

La messe de 10 h 30 sera célébrée, entre autres, pour le repos de l'âme de Charles de Gaulle, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort, à la demande de la délégation Somme-Picardie de la Fondation de la France libre.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

- Mercredi 11 novembre : fête de saint Martin. Nous vous invitons à nous rejoindre pour fêter les 50 ans de la Communauté Saint-Martin. 10h30 : Messe solennelle ; 12h00 : Apéritif pour tous (Maison paroissiale) ; 13h00 : déjeuner sacerdotal (Presbytère) ; 17h00 : Vêpres.
- Vendredi 13 novembre : 15 h, **Rencontre des seniors** [salle Sainte-Thérèse de l'église Saint-Jacques – entrée en face du Temple] ; 18h-21h, Sursum Corda (14, rue Allou) ; 19h, messe à l'église du Sacré-Cœur, suivie des litanies du Sacré-Cœur.
- Dimanche 15 novembre : **Quête impérée** pour le Secours Catholique. [Attention : pas de vêpres ni de salut à 17h]
- Du lundi 16 au vendredi 20 novembre : les prêtres de la paroisse seront à Lourdes, aux Assises de la Communauté Saint-Martin. [Messes de semaine : précisions dans le numéro du 8 novembre.]
- Samedi 21 novembre, 15h-17h30 : Formation des servants d'autel et servantes d'assemblée.
- Samedi 28 novembre, 10h-18h : Marché de Noël du Patronage Saint-Roch (14, rue Allou)
- Samedi 28 novembre, 14h30 : Conférence de la Société des Amis de la cathédrale par Aurélien André, « Histoire du Petit Séminaire de Saint-Riquier aux XIX^{e} et XX^{e} siècles », Espace Dewailly, entrée libre.

LA MARAUDE SAINT-MARTIN : UN PEU DE CHALEUR POUR CEUX QUI EN MANQUENT

Voici le témoignage d'un maraudeur :

« Début novembre, les maraudes Saint-Martin reprendront à Amiens. Je souhaitais profiter de cette occasion pour partager avec vous une joie toute simple, mais profonde : celle de passer quelques instants auprès des personnes sans-abri, de leur offrir un sandwich, une boisson chaude, un peu d'écoute et de présence, puis de rentrer chez soi en pensant à ces rencontres.

Avec le retour de l'hiver et du froid, je pense à celui à qui l'on a pu offrir une paire de gants pour que ses mains soient un peu moins froides, ou des chaussettes pour garder ses pieds au chaud. Ces gestes peuvent nous sembler modestes, mais ils apportent un peu de réconfort et rappellent à chacun qu'il n'est pas oublié.

C'est cette joie que j'aimerais vous faire partager. Pour cela, en apportant des gants, bonnets, écharpes, chaussettes, plaids et couvertures qui pourront être déposés dans des bacs à la Chapelle Sainte-Marguerite de la Cathédrale à l'issue de la messe dominicale.

Nous rencontrons davantage d'hommes que de femmes lors de nos maraudes ; les vêtements masculins seront donc particulièrement utiles. Pour des raisons de sécurité, merci de déposer vos dons directement dans les bacs sans emballage. Merci de bien vouloir donner du linge propre.

Chaque geste compte. Merci de tout cœur pour votre générosité et pour la chaleur que vous contribuerez à apporter à ceux qui en ont le plus besoin. »

HORAIRES DES OFFICES

Cathédrale Notre-Dame

Dimanche
10h30 Messe
17h Vêpres et salut du Saint-Sacrement

En semaine
Messes :
9h du mardi au samedi
18h30 mardi Messe grégorienne

Laudes
7h30 du mardi au samedi
Adoration
8h du mardi au samedi

Confessions
Du mardi au vendredi de 9h30 à 10h30
samedi de 9h30 à 11h et de 15h30 à 17h
dimanche de 15h30 à 17h

Ouverture :
de 7h30 à 17h30 en semaine
de 7h30 à 18h30 les samedis et dimanches

°°

Église Saint-Jacques
18h le samedi Messe anticipée

°°

Église du Sacré-Cœur (rue de Mareuil)
18h30 Chapelet du lundi au samedi
19h Vêpres du lundi au samedi
19h Messe vendredi 13 novembre

°°

Chapelle des sœurs de la Sainte-Famille (30 rue Lamartine)
9h Messe le dimanche

°°

Église Saint-Leu :
18h Messe le dimanche
19h Messe des étudiants le mercredi

°°

PRIONS POUR

Saint-Jacques - Samedi 31 octobre **:** Roger et Anne-Marie Patte†, Famille Lefebvre-Dutilloy ; Yves et Thérèse Beloeil † et les défunts de la famille ; Francis Acapko Satchivi †, les familles Glégléé Satchivi†.
Chapelle des sœurs de la Sainte-Famille : les défunts de la famille Pecqueur-Gondry
Cathédrale - Dimanche 1er novembre **:** Simon Ndarurinze †, Jean-Désiré †, Abraham † et sa famille, Colette Sitcharn †, Marie-Ange Ngomo †, Chantal et Murielle Engueleguele †; les familles Lecat-Faro ; Maria Conceiçao Cardoso-Rodrigues†, Anna Paula Rodrigues Ribeiro†, Manuel Ribeiro†, José Ribeiro† ; Maria Thélu † ; Hubert Charrier†, les familles Lenot-Charrier ; Haïlé Ob Aya† ; Guy Poulain et les défunts de la famille de Colombel ; Michel et Marguerite NAMA, Grégoire, Gabriel Eba, Marie-Madeleine Elanga, Séverine Leroy, Maryse Debengny ; Frédérique Carton†, Eric et Lucille Houllier †, Joseph et Thérèse Rémond†, Monique Nibart†, René et Marguerite-Marie Hénon†, Pierre et Solange Macquet † ; Claude Boisseau † ; Gérard et José Delattre † ; l'abbé Jean-Paul Jullien † ;Thérèse Baudet-Jouniaux † ; Fanny Soudol et ses proches ; la famille Mukutia Munganga ; les défunts des familles Sainte-Marie et Limerville ; le père Jean-Pierre Chaperot †, le père Alain Gauthier †; le père Pierre Cazes †, le père Cyrille Gordien † et les âmes du purgatoire.